

# TFP APS (anciennement CQP APS)

Titre à Finalité professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité

RNCP 36648 – Certificateur : ADEF

Date échéance de l'enregistrement : 01 juillet 2027

## Contexte professionnel

Jusqu'à maintenant, pour devenir agent de prévention et de sécurité, il fallait être titulaire du CQP APS (Certificat de Qualification Professionnelle).

A partir du 1<sup>er</sup> mars 2021, la certification valant aptitude professionnelle de la branche Prévention Sécurité deviendra Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité. Il est délivré par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et ouvrira l'accès à la formation continue des adultes et ainsi favoriser l'évolution professionnelle.

## Contact

**M. Moussa ZAROU**

Responsable pédagogique

Tel : 05.61.40.21.70

Tel : 06.65.37.98.12

Mail : mz@prosforma-france.fr

## Planning

-08/01 au 09/02/2024

12/02 au 15/03/2024

25/03 au 26/04/2024

13/05 au 14/06/2024

24/06 au 26/07/2024

09/09 au 11/10/2024

14/10 au 15/11/2024

18/11 au 20/12/2024

## Prosforma Sécurité

82 route de Bayonne – 31300  
TOULOUSE

S.A.R.L. au capital de 7625,00 € - SIRET :  
483 705 612 000 32 – Code APE 8559A  
Enregistrée sous le numéro 76 310870231

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de  
l'Etat

Numéro d'autorisation d'exercice  
CNAPS : FOR-031-2028-12-04-  
20230587293

N° d'agrément CPNEFP : 31 17 06 22 01

## Objectif

Formation destinée à acquérir l'aptitude professionnelle obligatoire répondant à la nouvelle obligation légale réglementant les activités privées de sécurité et relatif à l'aptitude professionnelle des salariés des entreprises exerçant des activités de surveillance humaine.

Le TFP permet d'assurer les missions de base d'un Agent de Prévention et de Sécurité

### Ses connaissances et son apprentissage sont basés sur :

- Les différents textes législatifs et réglementaires ;
- Les règles de déontologie de la profession ;
- La gestion de conflit ; Les techniques d'autodéfense ;
- L'étude comportementale et la physiologie ;
- Les missions en événementiel ; La palpation de sécurité ;
- La télésurveillance ; L'évacuation des occupants.
- Le secourisme ; La lutte contre les incendies ;
- Le Système de Sécurité Incendie (SSI) ;

**Formateurs :** Monsieur Pascal BLATT – Monsieur Moussa ZAROU

## Public et Prérequis

Être majeur en France (18 ans ou plus)

Disposer d'une connaissance de la langue française caractérisée par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité ainsi que par la capacité à effectuer un compte rendu, par oral et par écrit.

Le niveau est celui défini par le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues, tel qu'adopté par le comité des ministres du Conseil de l'Europe dans sa recommandation CM/ Rec (2008) du 2 juillet 2008.

Etre titulaire de l'autorisation préalable CNAPS ou provisoire ou de la carte professionnelle en cours de validité CNAPS.

**Nombre de stagiaires :** 12 participants maximum

## Durée de la formation & tarif

- 182 Heures
- Horaires formation : du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30 – 16h30
- 1493 euros

## Formateurs

- Monsieur BLATT Pascal

## Référent handicap

- Monsieur Moussa ZAROU, possibilité de prendre RDV par mail  
[mz@prosforma-securite.fr](mailto:mz@prosforma-securite.fr)

## **TFP APS (anciennement CQP APS)**

*Titre à Finalité professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité*

*RNCP 36648 – Certificateur : ADEF*

*Date échéance de l'enregistrement : 01 juillet 2027*

### **Evaluation/Validation**

L'examen est composé de trois types de validations comprenant 15 UV au total (sauf dérogation) :

Épreuve module Sauveteur Secouriste du Travail (UV1) : Evaluation apte ou inapte en fonction de la grille d'évaluation INRS.

Épreuve théorique : sous forme de QCM preuve pratique individualisée sur deux contextes professionnels tirés au sort : Déclaration apte ou inapte en fonction de la grille d'évaluation par un jury composé de représentants de la profession.

En cas de non validation d'une UV (QCM ou ronde pratique), la délivrance d'un PV individuel récapitulant les acquis permet de se représenter à l'examen dans un délai maximum de cinq ans. De plus, il sera remis au candidat une attestation de réalisation.

### **Tarif & Financements :**

*Voir secrétariat*

### **Suite de parcours**

Une demande de carte professionnelle, valable 5 ans, devra être déposée auprès de la délégation régionale du CNAPS.

Son renouvellement passe par une formation MAC APS (Mise à jour des connaissances).

L'obtention du TFP APS permet de se présenter à la formation opérateur en vidé protection et en télésurveillance, la formation maître-chien TFP ASC, la formation aéroportuaire CQPASA ou convoyeur de fonds, ou encore TFP A3P etc.

On peut aussi mentionner le Bac Pro Métiers de la Sécurité, le BP Agent technique de prévention et de sécurité ou le BTS MOS Management Opérationnel de la Sécurité.



# **TFP APS (anciennement CQP APS)**

*Titre à Finalité professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité*

*RNCP 36648 – Certificateur : ADEF*

*Date échéance de l'enregistrement : 01 juillet 2027*

## **PROGRAMME DE LA FORMATION**

Les différentes parties sont basées sur des périodes théoriques et pratiques.

### **Première partie : Sauveteur Secouriste du Travail.**

#### **Deuxième partie : Environnement juridique de la sécurité privée.**

- Séquence 1 : Le livre VI du code de la sécurité intérieur et ses décrets d'applications.
- Séquence 2 : Les dispositions utiles du Code Pénal.
- Séquence 3 : - L'application de l'article 73 du CPP et l'application du CPP dans le cadre des missions de l'A.P.S.
- Séquence 4 : Les garanties liées au respect des libertés publiques, connaître les principes de la République française
- Séquence 5 : Les règles de déontologie professionnelle.

#### **Troisième partie : Gestion des risques et des situations conflictuelles.**

- Séquence 1 : Analyser les comportements conflictuels.
- Séquence 2 : Résoudre un conflit.
- Séquence 3 : Gérer les conflits.

#### **Quatrième partie : Transmission des consignes et des informations.**

- Séquence 1 : La transmission des consignes.
- Séquence 2 : Les techniques d'information et de communication.
- Séquence 3 : La remontée d'information.
- Séquence 4 : La transmission des consignes et des informations.

#### **Cinquième partie : Gestion des risques.**

- Séquence 1 : Les risques majeurs.
- Séquence 2 : Les risques électriques.
- Séquence 3 : Le risque incendie.
- Séquence 4 : La gestion des alarmes.
- Séquence 5 : La protection du travailleur isolé.

#### **Sixième partie : Surveillance et gardiennage.**

- Séquence 1 : L'accueil et le contrôle des accès.
- Séquence 2 : Le poste de contrôle de sécurité.
- Séquence 3 : Rondes et surveillance et systèmes de contrôle de rondes.
- Séquence 4 : La préparation d'une mission.

#### **Septième partie : Événementiel.**

- Séquence 1 : Gestion de l'événementiel.
- Séquence 2 : Inspection visuelle et palpation de sécurité.

#### **Huitième partie : Télésurveillance et vidéoprotection.**

- Séquence 1 : La télésurveillance télésécurité.
- Séquence 2 : Vidéo surveillance ou vidéoprotection.
- Séquence 3 : Cadre juridique.
- Séquence 4 : Schéma d'installation.

## TFP APS (anciennement CQP APS)

Titre à Finalité professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité

RNCP 36648 – Certificateur : ADEF

Date échéance de l'enregistrement : 01 juillet 2027

### Moyens pédagogiques

- 1 salle de formation dédiée de 30 m<sup>2</sup>
  - 1 PC sécurité dédié (15m<sup>2</sup>)
  - Moyens de secours (BAES, détecteurs d'incendie, extincteurs, matériel SST...)
  - Système de sécurité incendie et centrale d'alarme intrusion
  - Système de pointage de ronde
  - Parcours de ronde créé autour du centre de formation
  - Moyens de communication (Appareils émetteurs récepteurs, téléphones, badges....)
  - Système de vidéo surveillance
  - Portique de détection
  - Équipements réglementaires pour les risques terroristes et gestion des situations conflictuelles
  - Equipements nécessaires pour le module incendie (bac à feu, extincteurs, etc..)
  - Matériel nécessaire pour la formation SST (mannequin adultes, enfants, vestes de simulation technique Hemlich, maquillage simulation blessures, etc...)
  - Pour les entrainements QCM : 1 PC portable par personne
- 
- **L'approche technique : "on apprend en agissant"**  
Les formateurs s'attachent à créer des situations concrètes, à l'aide de matériel de simulation adapté et à favoriser le contact avec le terrain par des situations de formation organisées en entreprise.
  - **L'apport théorique : "on apprend en réfléchissant"**  
A partir de situations concrètes ou de retours d'expérience, les apprenants sont amenés à analyser, formaliser, généraliser et théoriser la pratique, qui devient "savoir".

